



**Communiqué de Monseigneur Christian NOURRICHARD, Évêque du diocèse d'Évreux**

La Cour d'appel de Paris a confirmé le jeudi 21 juin le non-lieu dont a bénéficié le Père Wenceslas Munyeshyaka. Il était visé par une plainte en France concernant le génocide au Rwanda.

Je remercie tous ceux qui ont aidé le diocèse d'Évreux à soutenir ce prêtre. Pendant plus de vingt ans nous l'avons accompagné dans cette terrible épreuve.

En toute circonstance, il convient de demeurer prudent. Toutefois la prudence ne doit jamais nous empêcher de prendre les moyens d'établir la vérité. Cela prend du temps et suppose l'impartialité !

Osons risquer notre tranquillité quand les circonstances le nécessitent.

La dignité humaine n'a pas de prix. Au nom du christ nous en sommes témoins.

Evreux, le 22 juin 2018

+ Christian NOURRICHARD  
Évêque d'Évreux